

Forêt rare de la Petite-Rivière-Cascapédia

Frêne à frêne rouge

Écosystème forestier exceptionnel de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

Par le passé, les inventaires réalisés en Amérique du Nord ont révélé que la distribution du chêne rouge dans la Baie-des-Chaleurs était plus importante à l'époque qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans son voyage de 1621, Champlain notait la présence de chênes sur les abords des rivières gaspésiennes. Toutefois, l'occupation du territoire, notamment par l'agriculture, les couloirs d'énergie et l'exploitation forestière, aurait causé la disparition de plusieurs de ces peuplements. Aujourd'hui, les plus récentes données d'inventaire nous indiquent que le chêne rouge se concentre maintenant dans la portion la plus méridionale de la forêt feuillue québécoise. Cette essence est particulièrement fréquente dans le sud-ouest où elle tire avantage du climat plus sec et du passage occasionnel des feux. Le chêne rouge peut alors prendre localement la place d'essences, comme l'érable à sucre, moins performantes sur des sols secs. Dans l'est de la province, on ne trouve le chêne rouge qu'aux alentours de la ville de Québec et, plus rarement encore, dans des peuplements situés plus au nord ou à l'est.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT RARE DE LA PETITE-RIVIÈRE-CASCAPÉDIA

La forêt rare de la Petite-Rivière-Cascapédia est située à quelque 17 km au nord-est de New Richmond. Cette concentration de chênes rouges se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'Est, laquelle forme la portion orientale de la zone de végétation de la forêt mélangée. Cette dernière est une unité écologique située entre la forêt méridionale, dominée par les feuillus nobles (tel que l'érable), et la forêt boréale dominée par les conifères. Le microclimat relativement clément, qui résulte notamment de l'exposition au sud ou au sud-est de la pente, ainsi que les sols très minces à drainage rapide favorisent la croissance du chêne tout en diminuant la compétition créée par les autres espèces moins performantes sur ce type de sol. La dispersion du chêne rouge ne résulte pas de l'action du vent. Elle est généralement assurée par les petits mammifères, comme les écureuils, qui enfouissent les glands un peu partout, puis les oublient. Par

ailleurs, le chêne se régénère très bien après le feu, à partir de drageons et de rejets de souche issus de tiges endommagées ou détruites par les flammes ou la chaleur excessive.

Dans le secteur de la rivière Cascapédia, le passage d'incendies de faible intensité aurait principalement contribué à l'établissement du chêne rouge et du peuplier faux-tremble, deux essences adaptées pour tirer profit de telles circonstances. La tremblaie à sapin et à chêne rouge présente une structure particulière avec une strate arborescente à deux étages. Le premier, qui surplombe le reste de la forêt, est constitué de peupliers faux-trembles qui se sont installés immédiatement après le feu dans les années 50 et dont la croissance a été très rapide. Juste en dessous de ces arbres, au second étage, poussent le sapin baumier et le chêne rouge, deux essences dont la longévité est supérieure à celle du peuplier, mais dont la croissance en hauteur est plus lente. La strate arborescente compte également quelques chênes rouges, aujourd'hui plus gros et plus âgés que les autres, qui ont survécu au feu grâce à leur écorce épaisse. Finalement, le centre de la forêt rare renferme une concentration de chênes rouges à différents stades de développement. Compte tenu de sa composition actuelle, de perturbations, le peuplement pourrait évoluer vers une sapinière à chêne rouge après la disparition du peuplier faux-tremble qui se régénère



▲ Forêt rare de la Petite-Rivière-Cascapédia

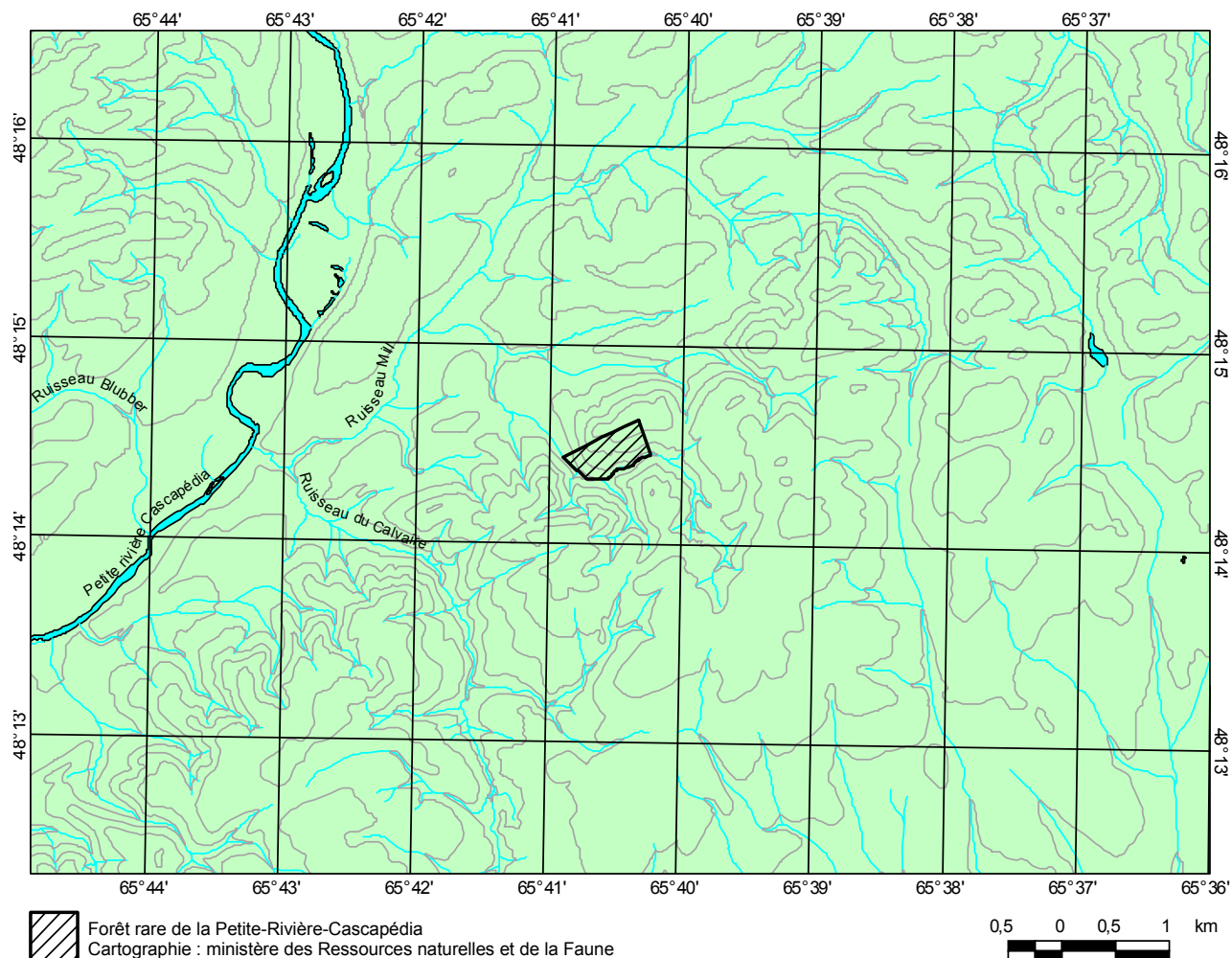
Ressources naturelles
et Faune

Québec



mal en sous-étage. En plus de ces trois essences, le peuplement comprend, dans une moindre mesure, l'érable rouge, le bouleau à papier, l'épinette noire et l'épinette blanche. Dans le sous-bois, les principales plantes et arbustes sont les diverses espèces de bleuets (*Vaccinium spp.*) ainsi que *Diervilla lonicera*, *Acer pensylvanicum*, *Chimaphila umbellata*,

Pteridium aquilinum et *Lycopodium clavatum*. Toutes ces espèces témoignent d'un sol plutôt sec. Les plantes boréales, telles qu'*Aralia nudicaulis*, *Cornus canadensis*, *Linnaea borealis* et *Trientalis borealis*, considérées comme typiques du domaine de la sapinière boréale, sont également présentes.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers
880, chemin Sainte-Foy, 6^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : 418 627-8646
Télécopieur : 418 643-2368
Courriel : daef@mrnf.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca
N° publication : DEF-0204 F-05

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
195, boulevard Perron Est
Caplan (Québec) G0C 1H0
Téléphone : 418 388-2125
Télécopieur : 418 388-2444
Courriel : gaspesie-iles-de-la-madeleine@mrnf.gouv.qc.ca

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp

Dossier n° 153